

Rapport P-447 A de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition P-447 du 9 juin 2022: «Pour une voie verte plus sûre et plus agréable».

CONCLUSIONS

(acceptées par le Conseil municipal lors de la séance du 9 février 2022, dans le rapport P-447 A)

Le Conseil municipal renvoie la pétition P-447 au Conseil administratif le 9 février 2021.